Au Fil de la Louette

Bulletin Municipal de Saint-Hilaire — *Juin 2010*

Sommaire		Page
ACTUALITES	Etat civil	2
MUNICIPALES	Elections Régionales	2
	Conseils municipaux	3à5
	Information Gendarmerie	5
	Commémoration	6
TRAVAUX	Environnement	6
ANIMATIONS	Galette	7
	Repas campagnard	7
	Marché	8
	Repas des ainés	9
HISTOIRE	La tuilerie de Toureau	10,11
ENVIRONNEMENT	Ordures Ménagères	12
	Ramassage du verre	13
	Compostage	14
INFOS PRATIQUES	Informations pratiques	15

Editorial :

Nous essayons de résumer à chaque édition de notre bulletin municipal les évènements de la vie locale. C'est à chaque fois six mois de vie communale que nous vous présentons. Une page de l'histoire du village se tourne à chaque numéro. Cette année c'est encore le marché qui fait notre couverture. Au-delà des témoignages photographiques vous trouverez comme à l'habitude nos information pratiques.

La rédaction

Bulletin Municipal de la Commune de Saint-Hilaire – Allée des Tilleuls – 91780 Saint-Hilaire
Téléphone 0164954085 – Télécopie 0164954682

Actualités Municipales

Etat Civil

Naissance

Antonin POIRIER le 4 janvier 2010

Nicolas LAUNAY le 8 mars 2010

Maxence BOITEUX le 22 mai 2010

Décès

Bernard WERLE le 22 février 2010

Mariage

Bénédicte MEYER et Steve COURTECUISSE le 14 mai 2010

Elections Régionales 13 et 21 mars 2010

1er tour

Nombre inscrit	246	
Nombre votant	155	63,01%
Bulletins nuls	8	
Bulletins exprimés	147	

N°	LISTES	Nbr voix	%
1	Maj. Prés. (UMP-NC-GM) (Valérie Pécresse)	40	27,21%
2	Liste Lutte Ouvrière (Jean-Pierre Mercier)	1	0,68%
3	Front National (Marie-Christine Arnautu)	12	8,16%
4	Europe Ecologie (Cécile Duflot)	31	21,09%
5	MoDem (Alain Dolium)	5	3,40%
6	Alliance Ecologiste (Jean-Marc Governatori)	3	2,04%
7	Front de Gauche (PCF-PG) (Pierre Laurent)	6	4,08%
8	Liste Chrétienne (Axel de Boer)	3	2,04%
9	Parti Socialiste (PS-MRC-Mup) (J. P. Huchon)	34	23,13%
10	Debout la République (Nicolas Dupont-Aignan)	5	3,40%
11	Nouveau Parti Anticapitaliste (O. Besancenot)	7	4,76%
12	Emergence (Almamy Kanouté)	0	0,00%

2ème tour

Nombre votant	164	66,67%
Bulletins nuls	2	
Bulletins exprimés	162	

Maj. Prés. (UMP-NC-GM) (Valérie Pécresse)	71	43,83%
Partie Socialiste (PS-MRC-Mup) (J. P. Huchon)	91	56,17%

Compte-rendu de Conseil Municipal

COMPTE DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2009

Les Comptes de Gestion et Administratif sont arrêtés ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement,

Dépenses..... 255 255.94
Recettes 325 448.28
Excédent 70 192.34

Section d'investissement,

Dépenses 129 124.93
Recettes 81 231.27
Déficit 47 897.66

BUDGET 2010

BUDGET PRIMITIF

Section de fonctionnement,

Dépenses..... 377 097.55
Recettes 377 097.55

Section d'investissement,

Dépenses 446 354.72
Recettes 446 354.72

FIXATION DES TAXES

- Les taux des taxes restent inchangés à savoir :
- Taxe d'habitation : 10,49%
- Foncier bâti : 13,40%
- Foncier non bâti : 49.16%

CONTRAT DEPARTEMENTAL

Le contrat départemental pour les travaux d'enfouissement des réseaux situés Route de la Pierre Levée du numéro 30 au numéro 63 bis, a été déposé le 26 Janvier dernier au Conseil Général.

Le Conseil Général accorde une subvention, le Président du Conseil Général viendra prochainement en Mairie signer ledit contrat.

DEMISSION DE M. LAHAYE

Madame ANTOINE Pierrette donne lecture de la correspondance en date du 14 Décembre 2009 émanant de Monsieur LAHAYE Thierry et présentant au conseil municipal sa démission à compter de cette date.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

En remplacement de Monsieur LAHAYE :

Syndicat de la Juine :

Délégués titulaires : M.COLLIGNON , M.PRADOT

Délégués suppléants : Mme POURADIER, Mme RAME

Syndicat des ordures ménagères :

Délégués titulaires : M.PAROT, M.SAUVAGE

Délégués suppléants : M.PRADOT, M.DROUIN

COMPTEUR ELECTRIQUE EDF

Madame ANTOINE présente au Conseil Municipal trois devis pour l'installation d'un compteur électrique.

Des précisions sont à demander aux entreprises afin de valider la commande.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT SUD ESSONNE

Considérant la demande d'adhésion au Syndicat Intercommunal de Transport du Sud Essonne formulée par la commune d'Estouches.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de cette commune au Syndicat.

CONVENTION DDE

La convention ATESAT (Assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire) est arrivée à échéance le 31 Décembre 2009 .

Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement de cette convention et charge Madame ANTOINE de signer ladite convention.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DE L'ETAMPOIS

Considérant la demande d'adhésion au S.I.E.E. formulée par la commune de Morigny.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

le Conseil Municipal approuve l'adhésion de cette commune au Syndicat.

RASSEMBLEMEMENT DES SAINT-HILAIRE DE FRANCE

Le 5ème rassemblement des Saint-Hilaire de France se fera les **24 et 25 Juillet à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin** dans le département du Loiret.

REGIME INDEMNITAIRE

Le Conseil Municipal fait la régularisation à compter du 1er Juillet 2010 du nouveau taux de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) pour les agents communaux.

DEMANDE DE SUBVENTION-

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à la demande de subvention pour l'édition d'un livre consacré aux 70 ans de la base militaire de Montlhéry et aux 90 ans du 121 régiment du Train .

A.F.R

Madame ANTOINE présente au Conseil Municipal la demande de l'AFR concernant la participation financière de la commune au fonctionnement du Service Aide à Domicile.
Une nouvelle convention sera établie.
Le Conseil Municipal charge Madame ANTOINE de signer cette nouvelle convention.

ADHESION AU CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL ANIMALIER

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à la demande du Conseil Général pour un abonnement au Centre départemental d'accueil animalier .

ADSE

Le Conseil Municipal donne son accord pour le versement de la subvention annuelle afin de continuer la lutte contre le projet de centre de stockage de déchets ultimes à Saint-Escobille.

BORNES A INCENDIE

Suite à la reconnaissance des points d'eau effectuée par les sapeurs-pompiers, le Conseil Municipal étudie les nouvelles demandes.

AIDE A L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

Comme chaque année, le Conseil Municipal décide d'entreprendre les travaux.

d'amélioration de la voirie communale dans le cadre du programme d'aide à l'entretien de la voirie.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE

Madame ANTOINE explique que devant l'urgence des travaux de désenclavement indispensable pour aider au développement de la zone industrielle, la Communauté de Communes de l'Etampois a décidé de voter une taxe additionnelle qui prendra effet en 2011.

ENVIRONNEMENT

Le Conseil Municipal décide d'aménager les espaces autour du terrain de boules.
Une table et des bancs vont être installés aux abords du terrain et un complément dans le square « Jérôme Lejeune «
Le Conseil Municipal prévoit également de demander des devis en vue des illuminations de Noël.
Il est prévu de renforcer l'angle de la chaussée à côté de la Mairie et de faire l'évacuation des eaux dans la cour de l'école.
Devant la recrudescence des cambriolages dans le village, il est demandé à chacun d'être vigilant afin de veiller à la tranquilité de tous.
Il est demandé à tous les propriétaires-riverains de routes et chemins de faire procéder à l'élagage le plus rapidement possible afin de faciliter la circulation et d'éviter les griffures sur les voitures.

CHEMINS RURAUX

Madame le Maire explique que le Conseil Général souhaite la conservation et la préservation des chemins ruraux .
M.COLLIGNON a été mandaté pour vérifier l'état des chemins ruraux de la commune, il s'avère que de nombreux chemins ont été labourés.
Le Conseil Municipal décide la récupération des chemins ruraux, la remise aux largeurs d'origine sur l'emprise initiale, pouvant être carrossable aux VTT, aux randonneurs et promeneurs.

VIE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal prend connaissance des doléances des institutrices et étudie les différents points et les éventuelles solutions à apporter.

STATIONNEMENT ROUTE DE LA PIERRE LEVEE

Madame ANTOINE donne la conclusion de l'étude sur le droit de stationner Route de la Pierre Levée, après en avoir délibéré, suivi du vote de 4 voix pour, 1 voix contre , 1 abstention, la proposition est acceptée, donc le stationnement se fera du côté pair, la voie sera matérialisée pour prendre effet au 1er Juillet 2010 .

URBANISME

Permis de construire déposé par M.LECLERT , pour la construction d'un hangar

Déclaration de travaux déposée par M.RAME A , pour la pose de panneaux solaires.

Déclaration de travaux déposée par M et Mme GIRAUD pour modification de clôture.

Ces demandes sont adressées à l'Administration concernée .

Allée Sainte-Segonde

Les récents orages ont fortement dégradé la chaussée, en attendant les travaux de réparation les automobilistes sont appelés à la plus grande prudence.

Absence du domicile

Si vous avez prévu de vous absenter de votre domicile pendant l'été, n'hésitez pas à en informer par écrit la Gendarmerie Nationale :

1 Rue de la Gironde

91416 DOURDAN

Mentionnez vos périodes d'absence et votre contact, les gendarmes incluront votre domicile dans leurs rondes de surveillance.

Vous pouvez également les contacter aux heures de bureau au 01 64 59 70 73 ou en dehors de ces heures à la permanence au 17.

Commémoration du 8 mai

Le 65ème anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 a commencé par une dépose de gerbe devant la plaque commémoratrice de l'appel du 18 juin du Général de Gaulle.
Les Sapeurs Pompiers et les délégations des 5 communes : Boutervilliers, Chalo-Saint-Mars, Mérobert, Saint-Escobille et Saint-Hilaire se sont ensuite dirigés vers l'école pour rendre hommage aux victimes du dernier conflit mondial . Une gerbe a été déposée devant les noms de nos soldats disparus pendant la seconde guerre.

Environnement

Différentes essences ont été plantées autour du terrain de boules : Pauloxnia Tomentosa, Catalpa Bignonioides, Morus Bombycis (murier à feuilles de platane)

Une palissade fleurie a été dressée devant l'entrée de l'école.

Traditionnelle Galette des Rois

Les rois 2010 ont été couronnés à la Salle des Fêtes

Dimanche 10 janvier, la mairie a organisé la traditionnelle dégustation de la galette des rois à la salle des fêtes.
Après l'accueil de madame ANTOINE , maire, qui a fait le bilan de l'année passée et présenté les projets pour l'année 2010 , les convives ont pu déguster la galette dans une ambiance festive.

Repas campagnard

Marché de Saint Hilaire le 28 juin

Notre deuxième marché annuel s'est déroulé le 28 Juin 2010 sous le soleil contrairement au marché de 2009 qui avait connu un ciel gris et humide. Des producteurs de différentes régions s'étaient déplacés jusqu'à notre village.

Le comité des fêtes avait tout organisé pour pouvoir déguster directement tous ces produits, des barbecues permettaient de faire cuire les brochettes, les frites étaient à point.

Les stands étaient diversifiés:

Produits antillais : planteur, colombo, glace, coco

Atelier Chocolat

Stand rastafari

Atelier céramique

Repas des aînés (13 Mars 2010)

Apéritif, feuilletés, canapés

Assiette périgourdine

Cassolette de Saint Jacques

Trou Normand

Gigot d'agneau rôti

Haricots verts, gratin dauphinois
Tomate provençale

Salade

Plateau de fromages

Coupe de fruits et tuiles aux amandes

Ambiance Second Empire au traditionnel banquet des ainés.

Comme chaque année, le CCAS invitait les anciens du village à se réunir autour d'un bon repas. La trentaine de convives profite de cet après midi pour se retrouver.

Pour l'ambiance, les organisateurs ont fait appel à la Compagnie des Danses du 19ème siècle.

Le groupe , qui porte le nom de " ***L'Age de la Crinoline***", a charmé le public en restituant une ambiance d'une authenticité historique.

Le groupe a attiré les convives pour quelques pas de polkas, mazurkas, scottishs, quadrilles, valses sur la piste de danse.

La tuilerie de Toureau

L'origine de la tuilerie de Toureau est très ancienne. Déjà en 1511, les comptes de la fabrique de Notre-Dame d'Etampes mentionnent l'achat de 5000 tuiles destinées à recouvrit la nef, prises pour partie à Toureau.

En 1737, Pierre Billiarand est laboureur et tuilier à Toureau, puis Mammes Mayet en 1762 et Louis Boivin en 1793.

Le relevé d'état major de 1822 fait très bien apparaître les excavations aux alentours de la tuilerie, d'où l'argile a été extraite, les plus anciennes étant envahies par la végétation et probablement remplies d'eau. Assez étrangement, sur le cadastre de 1825, donc seulement trois ans plus tard, les bâtiments de la tuilerie n'ont pas tout à fait la même forme et le tracé des chemins a été modifié.

La ferme et la tuilerie de Toureau sur le relevé d'état major (1822) et le cadastre napoléonien (1825)

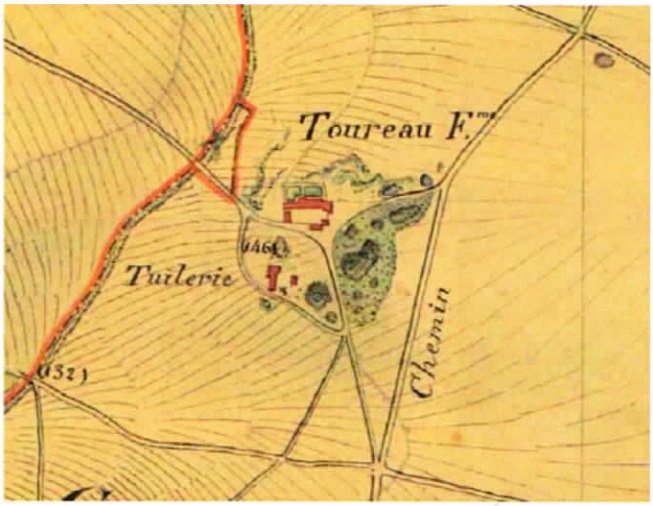

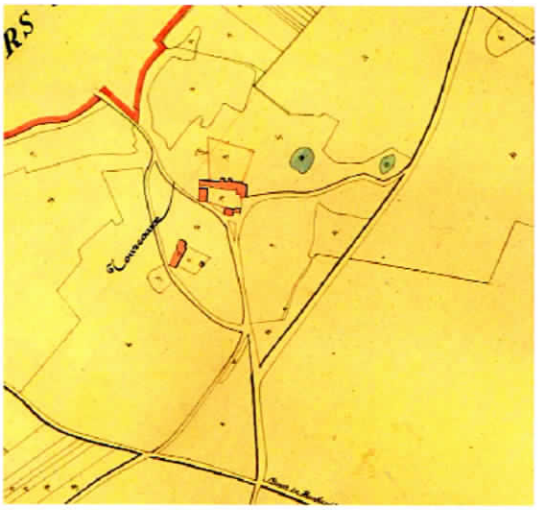

En 1879, la veuve Gidoin vend la tuilerie à M Charolet. M Lecoq, d'Ardennes, la rachète en 1887, avec les marchandises qu'il reste, mais la production est vraisemblablement arrêtée peu de temps après.

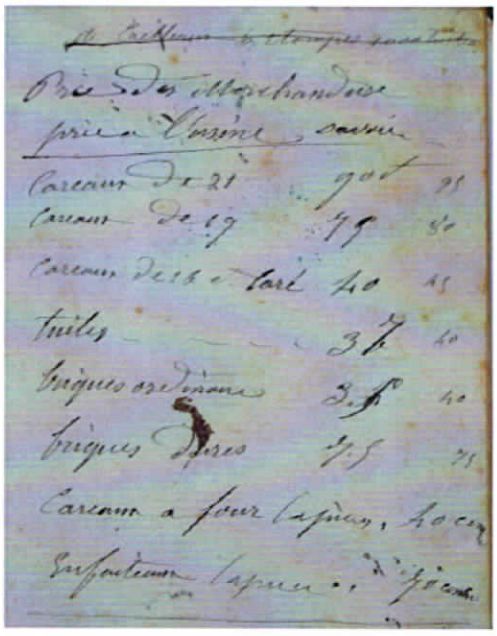

M et Mme Lesage ont eu la gentillesse de nous laisser consulter le livre de comptes de la tuilerie, qui couvre la période 1879-1888.

Nous y trouvons une liste des produits fabriqués avec leur prix « départ usine » probablement par 100 pièces, l'ancien prix et le nouveau :

Carreaux de 21 : 90 F 95F
Carreaux de 19 : 75F 80F
Carreaux de 16 : 40F 45F
Tuiles : 37F 40F
Briques ordinaires : 37F 40F
Briques dures : 75F 75F
Carreaux à four, la pièce : 40 centimes
Enfaîteaux, la pièce : 70 centimes

Il s'agit là de fabrications « standard » mais la tuilerie a produit aussi à la demande, des carreaux hexagonaux, des tuiles courbes, des briques flamandes, et comme rien ne se perdait, les cendres étaient vendues aux blanchisseries d'Etampes, Marchat et Marchand, à 60 centimes le boisseau.

A l'inverse, la tuilerie achetait de la tourbe de la Ferté Allais, du sable et surtout du bois de provenance locale (Champrond) ou plus lointaine (la Ferté st Aubin) ; le bois arrivait alors par chemin de fer jusque Etampes (la gare de Saint-Hilaire n'était pas encore en service). La matière première principale, l'argile, était extraite sur place.
Parmi les clients, des entrepreneurs: Cocheteau, Ducoup (Boutervilliers), Berthelot, Hardy, Huard, Leauté, Mulard, Robert, Simonneau (Etampes), Caperon (Chalo), Puis (Boissy), Canet (Ormoy), mais aussi des clients occasionnels tels M Mandonnet, l'instituteur de Saint-Hilaire.

Comment fonctionnait une tuilerie à cette époque ?

Le four ne fonctionnait pas en continu comme les fours modernes. Le cycle de cuisson durait deux à trois semaines mais il fallait auparavant avoir procédé à de nombreuses opérations : extraction, mouillage et malaxage de la terre soit mécaniquement soit manuellement par foulage.
La terre passait ensuite dans une *mouleuse* qui formait des galettes découpées à la main et reprises dans les moules de la presse. Pour les tuiles comme pour les briques, on utilisait des moules en bois dont le fond était couvert de sable pour faciliter le démoulage (sur les tuiles anciennes, on distingue d'ailleurs une face sablée et une face lissée).
Une fois les tuiles formées, elles étaient posées sur des planchettes de séchage.
Le séchage pouvait se faire à l'air libre, sous un hangar à l'abri de la pluie, mais il était plus rapide d'utiliser une *chambre de séchage* : la chaleur était récupérée du four grâce à des vannes ouvertes au fur et à mesure de l'avancement du séchage des tuiles. La durée du séchage était alors de sept à huit jours, ce qui correspondait à peu près à la durée de la cuisson. Comme les plans de la tuilerie ne montrent qu'une seule construction, mis à part un tout petit local qui servait peut-être de remise, c'est vraisemblablement cette méthode qui était utilisée à Toureau.
Puis venait l'enfournage et la cuisson qui durait une semaine, pendant laquelle il fallait alimenter le four jour et nuit. Le combustible principal était le bois. On utilisait à Toureau toutes sortes de bois, plus rarement de la tourbe.
La production de la tuilerie de Toureau n'a jamais été très importante, au moins pour la période qui nous est connue par le livre de comptes. Ce n'était qu'une activité d'appoint de la ferme et on peut supposer qu'elle fonctionnait surtout l'hiver, quand les travaux des champs laissaient quelque temps libre.
Les bâtiments de la tuilerie ont été démolis en 1889. Il n'en subsiste plus de trace aujourd'hui, les excavations encore visibles il y a quelques années ayant été remblayées.

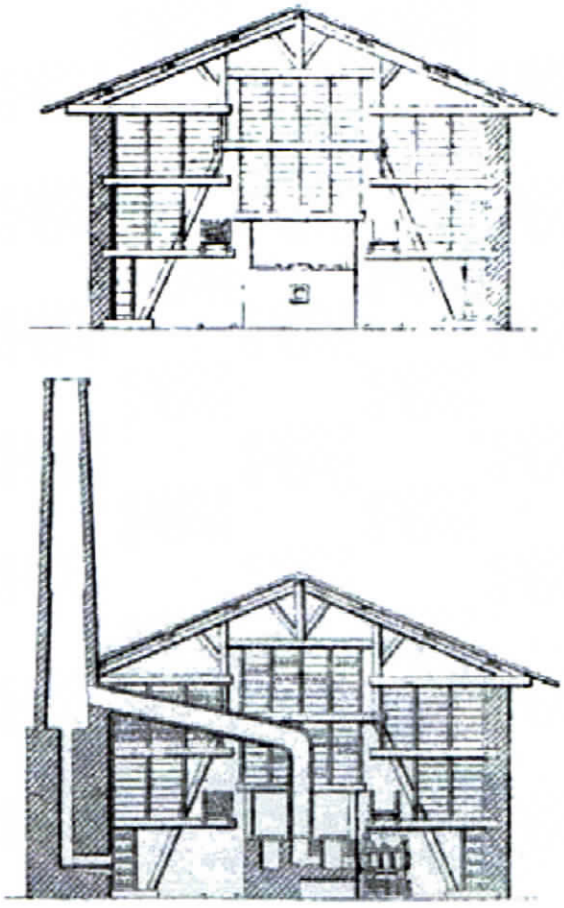

Coupe d'une tuilerie ancienne (19ème) avec chambre de séchage

Environnement : Ordures Ménagères

REDEVANCE INCITATIVE : PLACE AUX BACS A PUCES

Après trois mois passés sur le terrain, les agents de Plastic Omnium ont terminé leurs enquêtes en porte-à-porte sur les 20 communes qui composent le SEDRE.

Mandatés par le SEDRE, Syndicat d'Elimination des Déchets de la Région d'ÉTAMPES, les équipes de Plastic Omnium sont allées, depuis le mois de mars, à la rencontre des habitants du Syndicat afin de leur expliquer la Redevance Incitative et de définir au mieux les volumes nécessaires par foyer pour sa mise en place.

A ce jour, les enquêtes terrain sont achevées et plus des 85% de la population seront dotés, dans les semaines à venir, du nouveau conteneur pucé à ordures ménagères.
Les personnes « non-enquêtées » à ce jour sont invitées à prendre rapidement contact avec Plastic Omnium en appelant le numéro mentionné ci-dessous, afin d'organiser au plus tôt la livraison des bacs.

En effet, à compter du 5 juillet 2010, seuls les conteneurs gris à couvercle bordeaux **équipés d'une puce électronique Plastic Omnium** seront ramassés par le véhicule de collecte. La Redevance Incitative étant un mode de financement équitable et transparent lié au service rendu, l'équipement de ces bacs est indispensable pour l'enregistrement systématique du nombre de leurs vidages et des dates auxquels ils ont lieu.
Ainsi, chaque usager paiera en fonction de la quantité de déchets qu'il produira et qu'il présentera à la collecte.
Les anciens bacs d'ordures ménagères, quant à eux, pourront rester sur place et servir au tri sélectif à la place des sacs de tri... un plus pour l'environnement puisque ces derniers ne sont malheureusement pas recyclables !

Il est important de rappeler que la Redevance Incitative est issue d'une loi du Grenelle de l'Environnement favorisant la diminution des ordures ménagères et l'augmentation du recyclage. Elle sera obligatoire à l'échelle nationale dans un délai de 4 ans.

Pour contacter Plastic Omnium : du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

N°Azur 0 810 850 060
PRIX APPEL LOCAL

Les grandes étapes de la RI : **-Juillet à Décembre 2010 :** Démarrage expérimental de la Redevance Incitative. Familiarisation des foyers au nouveau mode de collecte.

-Décembre 2010 : Une simulation de facturation sera envoyée à chaque foyer sur la base des ramassages effectués entre le 1er septembre et le 30 novembre 2010. Cette facture ne sera pas à régler et sera le reflet de l'utilisation réelle du service déchets sur cette période.

-1er janvier 2011 : Démarrage officiel de la Redevance Incitative

SEDRE
Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Étampes

Environnement : les verres

Le ramassage des verres, au porte à porte , n'est plus assuré depuis le 1er juillet 2010 . Les habitants sont invités à déposer les verres dans la colonne insonorisée qui est installée au rond point du CV3 à l'entrée du village.

Réunion d'information du 28 mai 2010

Une réunion d'information sur la redevance incitative a été organisée entre la municipalité et les habitants en présence d'élus du SEDRE. Il a été rappelé que la collecte des ordures ménagères continuera à se faire chaque semaine mais qu'à partir de 2011 la facture de chacun diminuera si son conteneur n'est pas sorti systématiquement. La période de Juillet à Octobre va permettre d'observer les habitudes des habitants, ce qui permettra de calculer les tarifs 2011 qui eux seront votés en Décembre 2010.

L'utilisation des composteurs par les habitants permettra de réduire le volume de déchets organiques dans les ordures ménagères, les conteneurs seront moins remplis et donc, les habitants pourront plus facilement espacer le ramassage de leurs ordures ménagères et par la même réduire leur facture.

Compostage

Le composteur bois (400 litres) provient du pin Douglas, utilisé en France comme principale essence de reboisement depuis 1960 dans les zones de moyenne montagne .

Le thermo-king (400 litres) est fabriqué en polyéthylène 100% recyclé et recyclable.

Chacun d'entre nous désire, à son niveau, faire un geste pour l'environnement. Pourquoi ne pas commencer par **le compostage domestique ?**
Réduire le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité, enrichir son jardin sans frais... les avantages sont nombreux.
Produire soi-même un amendement naturel et l'utiliser directement dans son jardin n'est pas réservé aux seuls jardiniers avertis et procure une vraie satisfaction personnelle. C'est mieux prendre conscience du cycle de vie de la matière organique et de la transformation utile des déchets.
Jour après jour, vous adopterez le réflexe compostage. C'est votre jardin qui va être ravi et il vous en sera reconnaissant !

Quels déchets peuvent être valorisés par compostage ? Pratiquement **tous les déchets organiques :**

Déchets dits carbonés	Déchets dits azotés
• branches broyées, feuilles mortes, paille (on stockera précieusement ces matières pour toujours en avoir à sa disposition pour les mélanger avec les matières azotées) ; • coquilles d'œuf, coquilles de noix ; • litières biodégradables des animaux herbivores ; • papier en évitant ceux qui sont imprimés, carton (il sert de refuge aux vers de terre) ; • morceaux de tissus en matières naturelles (laine, coton), etc. • déchets de maison (mouchoirs en papier, essuie-tout, cendre de bois, sciures, copeaux, plantes d'intérieur non malades).	• déchets végétaux, de jardinage (tailles de haies, tontes de pelouse...), feuilles vertes, • déchets ménagers périssables (déchets des légumes et de fruits). Il est ainsi possible de diminuer de 30-50 % sa quantité d'ordures ménagères et de diminuer d'autant la taille des décharges et les volumes de déchets transportés vers les incinérateurs.

Informations Pratiques

La Mairie

Pendant la saison estivale, la mairie sera ouverte aux heures habituelles pendant le mois de juillet et sera fermée du 02 Aout au 28 Aout inclus.

Coordonnées
Téléphone 01 64 95 40 85
Fax 01 64 95 46 82

Accueil du public
Lundi 18h00 - 19 h00
Vendredi 18h30 - 19h30

Agence postale de Châlo St M.

LA POSTE

L'agence sera fermée du 16 Aout au 02 Septembre. Réouverture le vendredi 03 Septembre.

Coordonnées
Téléphone 01 64 95 49 63

Accueil du public
Lun, Mer, Ven, Sam 09h-12 h
Mardi 16h-19h

Nuisances et environnements : utilisation des engins à moteur

Selon la loi ministérielle du 17/06/87, l'utilisation des engins à moteur est autorisée :

1) **les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h**
2) **les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h**
3) **les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h**

24 & 25 JUILLET 2010

5ème Rassemblement des Saint-Hilaire de France
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin
dans le département du Loiret.
http://www.lhilairoise45.com/

Cette année le rassemblement se déroule près de chez nous.
Nous espérons que vous vous y rendrez nombreux afin de rencontrer des Saint-Hilairois de différentes régions. L'ambiance de ces manifestations est très sympathique.
Sont au programme cette année : marchés, jeux, guinguettes, promenades...
Saint-Hilaire Saint-Mesmin est une commune de bord de Loire inscrite au patrimoine de l'UNESCO, ses charmes ne sont donc plus à démontrer !

Bulletin semestriel édité par la mairie de Saint-Hilaire – Essonne

Rédaction
Pierrette Antoine
Evelyne Bessières
Philippe Parot
Marc Sauvage
Jean Marc Warembourg